



.....



La conciliation a débuté

Le 7 avril dernier, les parties ont eu leur première rencontre de négociation en présence du conciliateur nommé au dossier, M. Donald Tremblay.

Cette séance nous a permis d'exprimer au conciliateur les motifs de notre demande de conciliation et les attentes que nous avons envers le processus et nous avons bon espoir que ceci fera avancer la négociation.

Nous avons d'abord fait le point sur l'état, voire la longueur des négociations. S'en sont suivies des discussions sur les enjeux laissés sur table lors de la dernière séance.

La présence du conciliateur est appréciée : elle a permis des échanges plus dynamiques et rigoureux et nous avons constaté une différence dans l'avancement de la négociation.

Nous avons notamment réglé l'article16.07, lequel permettra aux chargés de cours de soumettre une demande de contribution financière pour la rédaction d'un article scientifique.

Les parties ont aussi repris les échanges relativement à la demande patronale d'abroger le statut d'emploi. Les discussions sur cet enjeu important se poursuivront lors des prochaines séances.

Les dates des prochaines rencontres sont les 28 avril, 8 ,14 et 26 mai, 2, 14 et 20 juin.

Demeurez à l'affût!

Votre équipe syndicale

Autre date importante

N'oubliez-pas que le 25 avril prochain, se tiendra une assemblée générale des membres.

Les points majeurs à l'ordre du jour sont :

- le bilan du conseil exécutif exécutif pour l'exercice 2016-2017
- les élections au conseil exécutif (4 postes)
- les élections au comité de la convention collective (2 postes)
- les élections au comité de vérification des finances (3 postes)
- les élections complémentaires au Conseil syndical.

Pour plus d'information voir l'article Assemblée générale du 25 avril prochain

Soyez présents en grand nombre!